

COMMISSAIRE AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris

EXPERT COMPTABLE
inscrit au tableau de l'Ordre des
Experts Comptables de Paris de France

Pierre Hervé MPON

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice Clos le 31 décembre 2013

ASSOCIATION BARAKACITY

Association Régie par la loi du 1er juillet 1901

Sret : 766 779 023 00019

NAF : 9499 Z

Siège Social :

10, Boulevard Louise Michel
91000 EVRY

A Messieurs les membres de l'Association BARAKACITY

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le Contrôle des comptes annuels de BARAKACITY tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la Justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Evry,
Le 15 Juin 2014

Pierre Henri MPON

**Commissaire aux Comptes,
Membre de la CRCC de Paris**



Bilan Actif

SARAKACITY

Période du 01/01/13 au 31/12/13

Édition du 28/05/14

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commodal (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terres				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres	71 549	1 244	69 698	16 227
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'actif de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 600		3 600	3 600
Autres				
TOTAL I ACTIF IMMOBILE	74 749	1 244	73 498	19 827
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	24 981		24 981	
Autres créances				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE				
DISPONIBILITÉS	1 922 313		1 922 313	99 640
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (3)				
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	1 946 394		1 946 394	99 640
Frais d'émission d'emprunts (3)				
Primes de remboursement des emprunts (4)				
Écart de conversion actif (5)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 021 144	1 244	2 019 896	119 467
(1) Dont droit au bail				24 981
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à moins d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'assemblée de tutelle				
Dans un autre cas relaté à vendre				

Pierre Hervé MPOB
Expert Comptable
Compagnie des Comptables
8 rue Montguyon 91000 EVRY
Tél : 01 60 78 02 02 - Fax : 01 60 40 40 90
Mail : pierreherve.mpo@orange.fr

Bilan Passif

BARAKACTY

Période du 01/01/13 au 31/12/13

Édition du 16/05/14

	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouvelles sur gestion propre	14 488	399
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 900 422	14 989
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers bénéficiaires		
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	1 914 910	14 488
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DÉCÉS		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	105 000	105 000
TOTAL III FONDS DÉCÉS	105 000	105 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financiers diversifiés (3)		
Avances et comptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL IV DETTES		
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 019 910	119 488
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNÉS		

Pierre Henri ANTON
 Expert Comptable
 Commissaire aux Comptes
 8 rue Montesson - 91200 Évry
 Tél. : 01 40 78 00 81
 Mail : pierre.henri.anton@orange.fr

Compte de Résultat en liste

BARAKACITY

Période du 01/01/13 au 31/12/13
Edition du 28/05/14

	31/12/2013	31/12/2012
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Vente de marchandises		
- Production vendue [biens et services]		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Doté à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation		
- Rapports sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
- Cotisations		
- Autres produits	3 140 580	191 609
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	3 140 580	191 609
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises		
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	351 938	45 401
- Impôts, taxes et versements assimilés	379	
- Salaires et traitements		
- Charges sociales	1 732	
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		907
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	1 070 483	23 163
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	1 242 423	72 601
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 898 157	119 008
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)		
- Rapports sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIÈRES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilés (4)		
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIÈRES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		

Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/01/13 au 31/12/13

Édité le 28/05/14

BARAKACITY

	31/12/2013	31/12/2012
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - E + III - IV)	1 924 150	193 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS : - Sur opérations de gestion - Sur opérations en capital - Réprises provisions et transferts de charges - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES : - Sur opérations de gestion - Sur opérations en capital - Detriment par amortissements et aux provisions - Engagements à réaliser sur ressources affectées TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 728	100 000
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(3 728)	(100 000)
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES (VI)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 940 500	193 000
TOTAL DES CHARGES (E + IV + VI + VII)	1 240 167	177 000
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 980 422	14 000
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE PRODUITS - Bénévolat - Prestations en nature - Dons en nature TOTAL		
CHARGES - Secours en nature - Mise à disposition gratuite de biens et services - Personnel bénévole TOTAL		

Règle et méthodes comptables

(Article L 2333-23 du 29-12-2006 - articles 7, 21, 24 484a, 24-2, 24-3, et 24-3)

Les comptes annexes présentés ci-contre laissent apparaître au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013 un total de 1 998 852 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, un résultat excédentaire de 1 900 422 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du plan comptable des associations et fondations (règlement CRC 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition :

- les valeurs résiduelles ne sont pas déduites de la base amortissable, dès lors que celles-ci ne sont pas significatives ni mesurables,
- Les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Aucune modification significative des méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'est intervenue au cours de l'exercice.

Fiscalité :

L'association n'exerce aucune activité susceptible d'être soumise aux impôts commerciaux.

Rémunération des dirigeants :

Article 20 de la loi du 23 mai 2006 relatif à la rémunération des dirigeants.

Selon cet article, les associations, dont le budget est supérieur à 150 000€ et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000€, doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeant bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Dans l'association les trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés sont le Président, le Trésorier et le Webmaster. Le montant annuel en 2013 des trois salariés s'élève à 13 554,00€.

État des Créances et Dettes

SARAKACITY

Période du 01/01/13 au 31/12/13
 Édition du 28/02/14

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers			
Personnel et charges sociales à récupérer	24 001	24 001	
État et autres collectivités publiques			
Confédération, Fédération, Assoc. & organismes apparentés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	24 001	24 001	
TOTAL GÉNÉRAL	24 001	24 001	
(1) Dont prêts accrus en cours d'exercice			
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes sur immobil. et comptes rattachés				
TOTAL :				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel				
État et autres collectivités publiques				
Conf., Fédération, Assoc. & organ. appar.				
Autres dettes				
TOTAL :				
TOTAL GÉNÉRAL				

Philippe Henri MIGNON
 Expert Comptable
 Coordonnateur des Comptes
 8 rue d'Alsace - 91000 Evry
 Tel : 01 69 79 62 64 - Fax : 01 69 79 62 65
 www.phmcomptable.com

Immobilisations

BARAKADY

Période du 01/01/13 au 31/12/13
Géon du 28/05/14

RUBRIQUES	Valeur brute (débit exercice)	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, cessions, créations, versements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			20 900
Matériel de transport			50 640
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			71 540
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			3 600
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			3 600
TOTAL GÉNÉRAL			74 740

RUBRIQUES	Diminutions par versement	Diminutions par cessions autres hors exercice	Valeur brute fin d'exercice	Révaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Inst. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport			20 900	
Mat. de bureau, informatique et mobit.			50 640	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			71 540	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			3 600	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			3 600	
TOTAL GÉNÉRAL			74 740	

Philippe-Henri ANTON